



PROJET EDUCATIF MICRO-CRECHE

MAISON DE L'ENFANCE ARC-EN-CIEL

Rue du puits David

56 730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Tel : 02-97-45-36-35

Mail : jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

Juin 2014

1-PRESENTATION GENERALE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la micro-crèche permet une prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière dans le respect de son rythme, besoins, compétences, degré de compréhension...

Il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif.

Ainsi, notre projet éducatif s'articule autour de 4 objectifs fondamentaux :

- Permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement en respectant son rythme et en lui apportant la sécurité affective nécessaire à son développement.
- Apporter du lien entre la vie de famille et la vie dans la collectivité
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Apprendre à vivre ensemble

Pour atteindre ses objectifs, notre pratique éducative s'articule autour des principes pédagogiques suivants :

- Adaptation et accueil personnalisé de l'enfant et de ses parents
- Satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant le rythme de vie et l'autonomie de chacun : repas, sommeil, jeu, propreté, communication, motricité...
- Pratique d'activités d'éveil et de découverte pour le développement moteur, psychologique, affectif ainsi que l'éveil des sens
- Apprentissage de la vie en collectivité et respect des uns envers les autres ; intégration au sein de la structure d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Place et le respect du choix de l'enfant
- Rôle et place du professionnel
- Ouverture de la structure vers l'extérieur

2-ADAPTATION ET ACCUEIL PERSONNALISE

La période d'adaptation est une étape importante dans l'accueil de l'enfant et de sa famille dans la structure collective. Cette période va permettre à l'enfant de prendre ses repères en termes de lieu, de temps et de personnes. Il s'agit sur plusieurs jours, de rencontrer les personnes qui vont s'occuper de lui en l'absence de ses parents.

Pour les parents, cette période va leur permettre de découvrir l'établissement, les professionnels. Il s'agit ici d'instaurer progressivement un climat de confiance.

Ce temps d'adaptation sera également un moment permettant à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant.

a-Le déroulement de l'adaptation :

- Accueil personnalisé de la famille par la directrice afin de présenter le fonctionnement global de la structure, constituer le dossier administratif, visiter les locaux.
- Temps de rencontre avec le professionnel référent de l'enfant afin de transmettre toutes les informations concernant les habitudes de vie de l'enfant (repas, sommeil, objet transitionnel, développement moteur et sensoriel...). Une feuille d'adaptation sera complétée par le référent consignait toutes les informations avec la famille afin d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant.
Un livret d'accueil sera également présenté aux parents reprenant les points importants du projet de la structure.
- Début des temps d'adaptation qui s'étalent sur 15 jours (cette durée peut évoluer en fonction des disponibilités des parents ou dans le cas d'un accueil d'urgence).
Les premiers temps, les parents restent avec l'enfant dans l'espace de vie, puis des temps de séparation de plus en plus longs sont proposés sur différents moments de la journée (activités, repas, sieste, goûter).

Durant toute la phase d'adaptation, les professionnels offrent un espace d'écoute pour apprendre à connaître l'enfant et sa famille afin de répondre aux besoins de l'enfant et d'instaurer progressivement un climat de confiance.

b- L'accueil personnalisé :

Afin de créer du lien et une continuité entre la structure et la famille, la qualité des transmissions entre la famille et les professionnels est essentielle.

A chaque arrivée et départ de l'enfant, un professionnel se rend disponible afin de récolter ou de transmettre toutes les informations importantes sur l'enfant (repas, sieste, activité...). Celles-ci sont retranscrites dans le cahier de transmission de l'équipe.

La personnalisation de l'accueil permet également de faciliter le moment de séparation en verbalisant et rassurant l'enfant.

3-RESPECT DES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

Il s'agit de permettre à l'enfant d'avoir un développement harmonieux sur les plans physique, affectif et intellectuel en répondant de manière individualisée à ses besoins.

a- Besoin de sécurité :

La sécurité affective est une notion primordiale dans l'accueil des jeunes enfants, celle-ci passe par la stabilité du lieu de vie, par l'instauration de repères sécurisants dans son environnement.

L'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les professionnels qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie (salle de sieste, d'activités, coin repas, jardin...) tout en ayant des repères plus personnels (lit, doudou...). Le climat doit être sécurisant et le rythme de chaque enfant doit être respecté.

L'observation est ici un outil pour les professionnels, indispensable afin de repérer les besoins de l'enfant (signe de fatigue, mal être...)

b- Les besoins dans les actes de vie :

Chaque enfant est unique et possède une personnalité à part entière.

Il se développe selon son propre rythme en privilégiant une étape avant une autre, chaque étape de son développement contribue à structurer sa personnalité.

Les professionnels sont attentifs à respecter chaque enfant dans son développement en répondant de manière individualisé à ses besoins, à son rythme.

➤ **le repas :**

Quelque soit l'âge de l'enfant, le moment du repas doit être considéré comme un moment de plaisir, d'échange et de découverte.

Pour les bébés, les repas sont proposés en fonction du rythme de l'enfant, en tenant compte des informations données par les parents et en respectant les horaires minimums d'intervalle requis entre chaque biberon.

Pour les mères allaitant, il leur est proposé d'amener leur lait sous condition que les règles de conservation soient respectées (un protocole pour le transport du lait leur est transmis). Elles peuvent également, si leurs conditions de travail le permettent, venir allaiter leur enfant dans la journée, une salle est mise à leur disposition.

L'introduction d'une alimentation diversifiée se fait progressivement et toujours en concertation avec les parents. Les différentes introductions sont d'abord effectuées par les parents à la maison puis par l'équipe de la micro-crèche.

Le médecin référent de la structure est également une personne ressource pour les professionnels en les formant sur les différents stades nutritionnels et l'évolution de ceux-ci.

Pour les plus grands, les repas sont proposés à table avec d'autres enfants et un professionnel. Le repas devient alors un moment de partage et d'échange qui permet à l'enfant de vivre des expériences de socialisation : partager, imiter, se servir seul, attendre son tour...

Les professionnels proposent à l'enfant de manger seul, en l'accompagnant si besoin avec une cuillère.

L'enfant ne doit jamais être forcé à manger, le professionnel est là pour le stimuler, l'inviter à goûter pour que ce temps soit un moment d'éveil des sens et de découverte.

➤ **Les collations :**

En accord avec les campagnes de prévention de lutte contre l'obésité, la collation du matin est composée d'un jus de fruit mais rien d'alimentaire. Le petit déjeuner doit être pris à la maison.

Si pour certaines raisons (enfant qui se lève tôt...), un enfant devait être amené à manger sur ce temps de collation, cela devra être vu au préalable avec l'équipe.

Le goûter de l'après-midi est proposé à 15h30, un laitage et un fruit ou compote sont proposés aux enfants.

➤ **Le sommeil :**

Quelque soit l'âge de l'enfant, les temps de repos, variables d'un enfant à l'autre, sont impérativement respectés. Le sommeil est une étape physiologique essentielle permettant à l'enfant de se développer harmonieusement. Le rythme de sommeil de chacun est respecté.

Les chambres ne sont pas totalement obscurcies pour une meilleure acquisition du rythme jour/nuit.

Chaque enfant a son lit personnalisé. Les transmissions avec les parents sont également ici importantes car elles permettent aux professionnels d'adapter les temps de repos qui sont proposés aux enfants.

Un professionnel pourra être présent dans les chambres afin de favoriser l'endormissement, de respecter le sommeil de chacun, de rassurer les enfants qui en ont besoin.

Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil, dans une atmosphère calme, en respectant les rituels de chacun.

➤ **Le change et l'acquisition de la propreté :**

Les bébés : le change est un moment d'échange privilégié entre l'enfant et le professionnel. Il doit être réalisé dans le respect de l'intimité de l'enfant.

Les plus grands : l'acquisition de la propreté est une étape du développement de l'enfant que l'on ne peut pas forcer car c'est un apprentissage complexe qui demande à l'enfant un niveau de maturité suffisant (maturité physiologique : maîtrise physique de son corps, maturité intellectuelle : l'enfant doit être capable de comprendre ce qu'on lui demande et pouvoir manifester son envie de faire tout seul, maturité affective).

Dans la salle de change, des pots et des petits sanitaires sont à la disposition des enfants afin qu'ils puissent se familiariser avec ces objets.

Le pot ou les toilettes sont proposés aux enfants à chaque change, c'est l'enfant qui décidera s'il veut y aller.

Cette acquisition de la propreté se fera également en concertation avec la famille.

4- LA MOTRICITE LIBRE

La motricité libre consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit.

L'activité motrice naît de l'enfant lui-même. L'important est de respecter son rythme, de ne pas le placer artificiellement dans une position qu'il n'a pas encore acquise (pas de position assise ou debout si l'enfant n'est pas capable de le faire lui-même).

L'enfant découvrira lui-même les différentes postures, à partir de ses intérêts, de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement et surtout lorsqu'il s'en sent capable.

Ainsi, les bébés sont installés sur des tapis, sur le dos tant qu'ils ne savent pas, d'eux-mêmes, se tourner sur le ventre.

Cette position sur le dos est celle qui semble permettre le plus la détente (absence de tension pour soutenir sa tête) et le plus de possibilités d'activités pour cet âge (tourner sa tête, mouvoir ses jambes, pieds, bras, mains...)

L'enfant est capable à son rythme d'acquérir de nouvelles positions seul sans que l'adulte le lui montre ou fasse pour lui.

En se tournant seul, en s'asseyant seul, en se hissant debout... l'enfant passe par des postures intermédiaires qui lui permettent d'aller à son rythme, de s'exercer, de répéter, de tâtonner et d'agir finalement avec prudence. L'enfant découvre par lui-même ses propres compétences mais aussi ses limites.

En expérimentant et en découvrant leurs possibilités motrices, les enfants développent un certain esprit d'initiative, une curiosité et un intérêt pour la découverte du monde, ils font preuve de persévérance dans leurs tentatives et éprouvent le sentiment de réussite.

Le rôle du professionnel est alors de proposer un environnement riche et stimulant en encourageant l'enfant, capable d'initiative et de décision pour ce qui le concerne lui seul : son corps.

5- LES ACTIVITES D'EVEIL ET DE DECOUVERTE :

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, dans la construction de sa personnalité.

L'enfant doit être respecté et soutenu dans son rythme en adaptant des stimulations appropriées pour éveiller, développer sa personnalité et apprendre à développer ses capacités.

Ainsi, l'équipe dispose de matériels et de jeux, adaptés à l'âge de l'enfant dans les différents espaces aménagés de la structure : coin motricité, lecture, construction, manipulation, dinette...

Le personnel propose des jeux et activités : des ateliers en petit groupe sont proposés tous les jours.

L'enfant a toujours le choix de faire ou de ne pas faire l'activité, il peut aller d'un jeu à l'autre en fonction de ses centres d'intérêts.

Les activités proposées sont variées, établies en fonction des besoins et capacités des enfants.

Elles permettent la découverte et l'expérimentation tout en étant source de jeu, de plaisir.

➤ **La psychomotricité :**

L'éveil corporel, les rondes, les jeux collectifs, les activités motrices... L'équipe met à disposition de l'enfant du matériel lui permettant de découvrir ses potentialités corporelles : piscine à balles, structure de motricité permettant de grimper, glisser, ramper...

Toutes ces activités sont un moyen d'éveil, de découverte, d'exploration de son corps. Elles permettent de prendre conscience de soi et de ses capacités, se situer dans l'espace, coordonner ses gestes...

➤ **La motricité fine :**

- la pâte à modeler ou ateliers avec différentes matières molles : le modelage favorise l'exploration motrice par la manipulation avec les mains puis avec les doigts, l'agilité et la créativité. Différentes matières peuvent être utilisées comme la pâte à sel, l'argile...

- la peinture, le dessin, le collage, déchirage: ces activités permettent à l'enfant de laisser des traces, de maîtriser son geste, et d'aborder des premières notions telles que la représentation dans l'espace. La proposition de différents supports et outils va également favoriser l'expression créative propre à l'enfant.

- le transvasement de pâtes ou autres graines : vider, remplir, laisser couler, construire ou démolir permet à l'enfant d'intégrer différentes notions comme dedans ou dehors, vide ou plein, petit ou grand, réaliser la malléabilité des choses, des sensations du toucher à travers différentes matières.

➤ **Les jeux de construction et de découverte :**

Puzzles, encastrement, jeux de constructions, les perles, le loto... Ils permettent à l'enfant par l'observation et par la manipulation d'aborder certaines notions telles que : les couleurs, les formes, la déduction, la comparaison, la différence, la ressemblance...

➤ **Les activités d'éveil :**

Musique, les activités gustatives ou tactiles, le jardinage, activités thématiques (les saisons, la mer, les légumes...), les sorties... Ces ateliers vont permettre à l'enfant d'être sensibilisé au monde qui l'entoure : il va ainsi pouvoir découvrir son environnement par le biais de différentes expériences et activités.

➤ **Les temps de jeu libre :**

L'aménagement de l'espace propose une diversité de jeux et jouets accessibles pour que l'enfant puisse développer sa créativité, son imagination, et par le jeu rencontrer l'autre.

Les espaces dinette, poupée, construction... sont pour l'enfant un moyen d'expression propre, indispensable pour mieux comprendre le monde qui l'entoure et exprimer ses ressentis.

Ces temps sont également des moments propices pour la rencontre avec les autres enfants.

6- LA SOCIALISATION :

La socialisation est un aspect important du développement du jeune enfant car elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société.

Il s'agit pour l'enfant d'acquérir la capacité à vivre avec les autres et à entrer en relation tout en respectant les règles du groupe.

Dans la collectivité, l'enfant va rencontrer ses pairs, il apprend progressivement à exprimer son point de vue, tout en respectant celui des autres.

➤ **L'apprentissage de la vie en collectivité c'est :**

- Respecter l'autre (l'enfant et l'adulte)
- Intégrer progressivement les interdits
- Respecter les règles de vie de la structure
- Apprendre à jouer progressivement avec l'autre

Pour cela l'équipe veille à avoir une cohérence dans les règles établies ainsi que dans le discours.

➤ **Le rencontre de l'autre :**

- En activité et pendant les temps de jeux libres : l'activité peut être un support à la socialisation car elle représente un lien de communication avec l'autre.

Dans les temps de jeu libre, l'enfant va également être en lien avec les autres, se confronter à eux, jouer avec eux. Ces temps pourront parfois être source de frustrations mais vont l'aider à accepter l'autre et à entrer en relation avec lui.

- Par le partenariat et les sorties : tout au long de l'année des rencontres peuvent être organisées avec : le jardin d'enfants, l'école, le foyer logement, la médiathèque, les spectacles...

Ces différents partenariats et sorties permettent à l'enfant d'ouvrir son champ de vision sur le monde extérieur et la vie sociale.

- Par l'organisation de temps festifs : fête de Noël, galette des rois, kermesse...

7- L'AUTONOMIE :

L'accueil au quotidien a également pour objectif de rendre l'enfant autonome c'est-à-dire d'acquérir une aptitude à faire soi-même ses propres choix tout en fixant un cadre sécurisant.

Pour cela, l'équipe, dans les actes qu'elle porte au quotidien, veille à :

- Valoriser les initiatives
 - Ne pas faire à la place de l'enfant mais le laisser accomplir seul ses actions
 - laisser les jeux à portée des enfants afin qu'ils puissent se servir et ranger seul
 - créer un espace où l'enfant peut faire un maximum de choses seul.
- L'aménagement de l'espace reste toujours le même afin que l'enfant sache toujours où trouver ce dont il a besoin.
- Laisser le choix à l'enfant de participer ou pas à l'activité.

8- LE PERSONNEL ENCADRANT :

➤ **Le personnel :**

L'équipe de la micro-crèche se compose de 4 professionnels : deux auxiliaires de puériculture, deux agents titulaires du CAP Petit Enfant (dont une à temps partiel), ayant chacune une formation et des compétences à la fois différentes et complémentaires.

Un travail d'écoute, de respect, où chacun apporte ses connaissances est primordial pour la prise en charge d'un groupe d'enfants et la mise en place des projets.

➤ **L'accueil des stagiaires :**

L'accueil des stagiaires est personnalisé suivant les objectifs du stage avec un suivi régulier avec le référent du stage. Une charte d'accueil est présentée à chaque stagiaire en début de stage.

9-LE TRAVAIL EN PARTENARIAT :

La micro-crèche travaille en partenariat et en complémentarité avec différentes structures, institutions ayant des projets communs :

- **Le jardin d'enfants et l'école**: certains enfants quitteront la micro-crèche pour aller au jardin d'enfants et à l'école. Il est donc important que ces trois structures travaillent autour de projets communs afin d'assurer une continuité éducative pour l'enfant (Noël, kermesse...)
- **le foyer logement** : des temps de rencontres sont également organisés autour de temps festifs (chandeleur, atelier bricolage...)
- **la médiathèque et le centre culturel** : des sorties peuvent être organisées pour assister à des ateliers lecture ou spectacles.
- **le médecin de la structure** : il travaille en collaboration avec l'équipe éducative en assurant les actions d'éducation et de promotion de la santé. Il rencontre également certaines familles en cas de nécessité (élaboration d'un protocole d'accueil individualisé...).
- **la psychologue** : une psychologue intervient une fois par trimestre en réunion avec l'équipe éducative afin d'animer des analyses de pratique.
- **la commune** : la micro-crèche est une structure communale.
- **l'intercommunalité** avec les services petite enfance des communes environnantes
- **les services sociaux** : PMI, CAF, MSA, ARS

L'équipe éducative aura donc pour mission d'organiser un environnement et des activités appropriées à l'enfant afin qu'il trouve à la fois un bien être physique et moral pour accéder au développement de sa personnalité.